

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 22 avril 2016, à 14h30, les membres de la Commission Permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 14 avril 2016 se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEUCHEF, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Conseillère départementale, M. Jean-Carles GRELIER, Vice-Président, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

**Excusés :** Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Christophe COUNIL, Conseiller départemental.

**Absents :** M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Procurations:** Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN, M. Christophe ROUILLON donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Fabien LORNE.

**Invités:** M. François Bousard, Président de la Commission Agriculture, Ruralité et Développement local,  
M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Pierrick Berriguiot, Directeur de cabinet et M. Ghislain de Chateaufieux, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

---

## **Commission Emploi, Développement Economique et Touristique, Aménagement du Territoire**

### **1 Allocations Insertion**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention de gestion du Revenu de Solidarité Active entre le Département de la Sarthe et la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe ;
- d'habiliter le Président à signer la convention 2016 « Référencement RSA Travailleurs Non-Salariés » avec Le Relais Habitat & Services Jeunes dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion 2016/2018 ;
- d'habiliter le Président Conseil départemental à signer la convention de partenariat 2016 avec le CEAS72 au titre du dispositif local d'accompagnement ;
- de constater et de valider les admissions en non-valeur de 24 655,89 € au titre du RMI et 110 359,77 € au titre du RSA ;
- de constater et de valider les créances éteintes pour une somme totale de 1 925,57 € suivant le détail joint en annexe au présent rapport.

**Accord de la Commission permanente, avec 16 votes pour, 1 contre.**

### **2 Emploi, actions économiques et touristiques**

Il est proposé à la Commission permanente :

- Au titre de l'économie, de consolider en subvention la totalité de l'aide octroyée à la société SOVEA CENTRE et de déclarer ce dossier achevé, d'allouer une aide de 12 130 € à la commune de Longnes au titre du maintien du dernier commerce de proximité.
- Au titre du tourisme, d'approuver le projet de convention pour le développement touristique des Pays attribuant une participation de 31 500 € maximum aux Pays du Mans, Pays du Perche Sarthois, Pays de la Haute Sarthe, Pays de la Vallée du Loir, et Pays de la Vallée de la Sarthe, et de 7 500 € à la Communauté de communes du Saosnois pour le Pays d'Alençon, et d'approuver le programme d'actions 2016 présenté par l'ONF.

**Accord de la Commission permanente, avec 8 votes pour, 2 contre.**

Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente du Comité syndical du Pays de la Vallée du Loir, M. Fabien LORNE, Vice-Président du Comité syndical du Pays de la Vallée de la Sarthe, M. Gérard GALPIN, Vice-Président du Comité syndical du Pays de la Haute Sarthe, M. Dominique LE MÈNER, Vice-Président du Comité syndical du Pays du Mans, Mme Marie-Thérèse LEROUX et MM. Jean-Carles GRELIER et Christophe CHAUDUN, Vice-Présidents du Comité syndical du Pays du Perche sarthois, ne prennent part ni au débat ni au vote.

### **3 Convention 2016 Université du Maine**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention 2016 avec l'Université du Maine représentant un engagement financier maximum de 432 400 €.

**Accord de la Commission permanente, avec 18 votes pour.**

## **Commission Solidarité : Enfance-Famille, Personnes Agées et Personnes Handicapées**

### **4 Projet de Technicothèque - Convention relative à la subvention versée par la CNSA dans le cadre de l'appel à projets sur l'économie circulaire des aides techniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter le projet «Technicothèque» dont l'objet est de mettre en place des aides techniques complémentaires de l'aide humaine, afin de contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et à la sécurisation des personnes et d'habiliter le Président à signer avec la Maison Départementale de l'Autonomie du Maine et Loire - GIP MDPH 49, la convention portant sur les modalités de versements jointe en annexe.

**Accord de la Commission permanente, avec 18 votes pour.**

### **5 Participation du Département au financement d'actions s'inscrivant dans le cadre du soutien à la fonction parentale**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'apporter son concours financier aux projets de soutien à la fonction parentale, à hauteur de 29 160 €,
- d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Sauvegarde Mayenne-Sarthe pour l'action "Café de la Famille", à hauteur de 23 000 € et de m'habiliter à signer la convention,
- et de participer au financement de l'animation du dispositif départemental en matière de soutien à la parentalité, à hauteur de 3 500 € en faveur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

**Accord de la Commission permanente, avec 18 votes pour.**

### **6 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à cinq familles pour un montant total de 4 000 €.

**Accord de la Commission permanente, avec 18 votes pour.**

### **7 Fonds départemental d'aide aux jeunes au titre de 2016**

Il est proposé à la Commission permanente dans le cadre du Fonds départemental d'Aide aux Jeunes :

- de fixer à 480 mois mesures le nombre total de mois mesures d'accompagnement social au titre de 2016, avec un coût de 215 € par mois mesure et à 1 mois mesure pour la régularisation des mesures au titre de 2015,
- de fixer les frais de secrétariat et de gestion à 52 081 €,
- de m'habiliter à signer les conventions dans ce cadre,
- et d'apporter son concours financier à hauteur de 135 898 € aux projets d'actions collectives en faveur des jeunes en difficulté.

**Accord de la Commission permanente, avec 13 votes pour.**

M. Frédéric BEAUCHEF, membre du Conseil d'administration de l'association ESSAIMAGE et membre du Conseil d'administration de la Mission locale Nord, M. Christophe CHAUDUN, membre du Conseil d'administration de la Mission locale Nord et membre du Conseil d'administration du Centre social de Montfort-le-Gesnois, Mme Véronique CANTIN, membre de droit de l'association les Ateliers ESTIM, ne prennent part ni au débat ni au vote.

8 **Participation du Département aux programmes d'actions des contrats de ville de l'agglomération mancelle (Le Mans Métropole) et de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe au titre de 2016**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions au titre des crédits spécifiques "Politique de la ville" d'un montant global de 107 085 € pour la participation aux programmes d'actions des contrats de ville de l'Agglomération mancelle et de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

**Accord de la Commission permanente, avec 17 votes pour.**

9 **Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des Maisons d'assistants maternels**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à l'association gestionnaire d'une maison d'assistants maternels (pour l'achat de matériel et d'équipement) et à la société gestionnaire d'une crèche (au titre des 10% supplémentaires pour la prise en compte de l'accueil d'un enfant porteur de handicap), une aide financière totale de 6 600 €.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

10 **Admissions en non-valeur - Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les admissions en non-valeur pour un montant total de 3 584 591,23 €.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

11 **Admission en non-valeur - Foyer de l'enfance**

Il est proposé à la Commission permanente l'admission en non-valeur de 260,37 € concernant la situation de Mme Cindy B., ancien agent du Foyer de l'enfance.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

---

**Commission Réussite Educative : Collèges et Transports**

12 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder un montant global de 118 358,23 € au titre de l'équipement matériel et mobilier des collèges publics.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

13 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir accorder des subventions pour un montant global de 19 153,53 € au titre du fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH).

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

14 **Frais de fonctionnement des piscines**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir accorder une subvention globale de 147 172 € aux Communes, Communautés de communes citées dans le rapport et 8 176 € au Lycée Bellevue du Mans pour participer aux frais de fonctionnement des piscines.

**Accord de la Commission permanente, avec 12 votes pour.**

Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Présidente de la Communauté de communes du Loir et Bercé, M. Christophe CHAUDUN, Président de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois, M. Jean-Carles GRELIER, Maire de La Ferté-Bernard, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays Fléchois, M. Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, ne prennent part ni au débat ni au vote.

15 **Participation du Département aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre des frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 4 776 €.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

16 **Les Trophées du Développement Durable**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une subvention de 20 916 € entre quatorze collèges.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

---

**Commission Aménagement Numérique des Territoires, Infrastructures et Routes**

17 **Rétrocession du GR 235 à Saint-Rémy-des-Monts**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la rétrocession du GR 235 à Saint-Rémy-des-Monts et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

18 **Modification de la répartition du programme 2016 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**

Il est proposé à la Commission permanente de valider une nouvelle répartition du programme d'opérations de sécurité 2016 afin d'y intégrer la réalisation d'un giratoire au carrefour de la Hutte RD 310 - RD 338 sur la commune de Saint-Germain-sur-Sarthe.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

19 **Convention avec la DREAL pour la mise à disposition d'installations et d'équipements pour la réception et la mise en circulation de véhicules**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer une convention avec la DREAL Pays de la Loire pour la mise à disposition d'installations et d'équipements pour la réception et la mise en circulation de véhicules.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

20 **Permissions de voirie : admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de six permissions de voirie.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

---

**Commission Agriculture, Ruralité et Développement Local**

21 **Politique de l'Eau**

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'avenant n°1 à la convention de partenariat départemental avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne du 10ème programme (2013-2018) concernant le soutien au Satese et le financement du programme de solidarité urbain rural en matière d'assainissement et d'eau potable.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

22 **Agriculture :**

- **Laboratoire départemental Admission en non-valeur**

- **Approvisionnement local: démarche pilote de territoire du Perche Sarthois**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser pour un montant de 1 726,28 € des admissions en non valeurs pour le Laboratoire départemental au titre de 2013-2014

- d'habiliter, au titre de l'approvisionnement local, le Président à signer une convention de partenariat sur le territoire du Perche Sarthois et de réserver une enveloppe de 10 000 € pour les actions collectives menées dans ce cadre.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

23 **Dotations cantonales associatives**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les 21 cantons l'enveloppe globale votée au BP 2016 des dotations cantonales associatives et de valider les nouvelles modalités d'attribution de ces aides.

**Accord de la Commission permanente, avec 14 votes pour, 6 contre.**

24 **Compétence en matière de gestion de la voie d'eau et des ports fluviaux**

Il est proposé à la Commission permanente de conserver la compétence en matière de gestion de la voie d'eau et des ports fluviaux.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

25 **Appel à projet pour la mise en place d'unités de production d'énergie renouvelable sur les barrages de la Sarthe navigable**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à lancer la procédure de mise en concurrence pour l'appel à projet pour la mise en place d'unités de production d'énergie renouvelable, d'engager les négociations et à signer les documents liés à cette opération.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

---

## Commission Développement Durable, Environnement et Logement

### 26 Environnement

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec la Société de chasse GRIPOUCE de Parigné le Polin pour son intervention sur l'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Vivier à Challes propriété du Département.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

### 27 Attribution de prêt pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer un prêt de 2 400 € pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

### 28 Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention d'un montant de 2 352 € dans le cadre du dispositif de lutte contre l'habitat indigne.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

---

## Commission Culture, Jeunesse et Sports

### 29 Cession du Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir se prononcer sur la cession du Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe au profit de l'A.C.O.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

### 30 Patrimoine

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 9 894 € à des Communes et particuliers au titre du patrimoine rural non protégé,
- 29 899 € à des Communes au titre des édifices culturels non protégés,
- 191 802 € à des Communes et particuliers au titre de la conservation des monuments historiques,
- 11 711 € à des Communes et association au titre des objets mobiliers,
- 70 800 € à des Associations patrimoniales.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

### 31 Actions culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 43 270 € au titre des pratiques amateurs,
- 4 500 € au titre de la sensibilisation,
- 34 000 € au titre du soutien aux équipes artistiques,
- 69 000 € au titre des festivals,
- 23 500 € au titres des manifestations diverses.

et d'autoriser le Président à signer les conventions avec L'Académie vocale et chœur départemental de la Sarthe, la Compagnie de danse l'Éventail et l'association Musiques en Saosnois.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

32 **Aides aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention totale de 3 660 €, répartie sur 13 Communes, et 2 Communautés de communes, dans le cadre des aides aux animations culturelles.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

33 **Convention de partenariat tripartite pour l'exposition temporaire "Une ville de garnison pendant la Grande Guerre"**

Il est proposé à la Commission permanente une convention de partenariat tripartite pour l'exposition temporaire "Une ville de garnison pendant la Grande Guerre : Mamers photographiée par Paul Lancre".

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

34 **Transfert de crédit pour l'achat d'un appareil photographique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder le transfert de crédit pour l'achat d'un dos numérique photographique de haute définition.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

35 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 509 038 € au titre des aides aux sports.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

36 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions d'un montant total de 29 800 € pour les Actions Sportives Promotionnelles.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

37 **Sports mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions d'un montant de 50 000 € pour les Sports Mécaniques.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

---

## **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

38 **Demande de garantie d'emprunt - OGEC Saint-Joseph Le Mans**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OGEC Saint-Joseph du Mans, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant 1 500 000 € destiné à financer la construction de deux salles de sport situées 60 rue Navarin au Mans.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**



39 **Demande de garantie d'emprunt - Société Foncière d'Habitat et Humanisme**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la Société Foncière d'Habitat et Humanisme, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant de 725 000 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 23 logements locatifs situés au Mans, 8 cours Saint-Damien.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

40 **Convention de partenariat pour la mise en place, l'évolution et le fonctionnement d'un Système d'Archivage Electronique Interdépartemental et Régional (SAEi-r) mutualisé**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le partenariat pour la mise en place d'un système d'archivage électronique interdépartemental et régional mutualisé et d'habiliter le Président à signer la convention afférente.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

41 **Désignations des membres de la Commission Locale pour l'Evaluation des Charges et ressources transférées (CLEC)**

Il est proposé à la Commission permanente de désigner les représentants du Département au sein de cette commission conformément aux dispositions de la loi NOTRe.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

42 **Associations diverses**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 22000 € à l'Association des maires et adjoints de la Sarthe
- 9000 € au Sporting Club Moderne
- 2000 € à l'Association départementale de protection civile
- 130 € à chacune des 4 associations d'anciens combattants.

**Accord de la Commission permanente, avec 20 votes pour.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h35

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le : 26 avril 2016

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.